41e ANNÉE. N° 48 — 5 Centimes — JEUDI 25 AVRIL 1901

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes *à chaque demande de changement d'adresse*

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LE ROLE DE LA PRESSE

Il en est qui semblent ignorer encore quel est le vrai rôle qu'assignent à la Presse honnête une organisation et des mœurs démocratiques.

Ils imaginent un service d'informations, dominé, et de très haut, par un service de délations, d'attaques, de polémiques, etc.

Que ce soit la conception de quelques prétendus journalistes qui, sans aucune pudeur, vendent leur temps et prostituent leur plume au plus offrant, quel que soit son parti, on ne peut guère en disconvenir. Il y a malheureusement une presse au service de l'argent, une presse qui s'achète, une presse qui obéit, une docile servante de ceux qui la paient.

Mais il y a aussi en France et à l'étranger, en France encore plus peut-être qu'à l'étranger, une presse qui a un rôle directeur et initiateur, qui guide et éclaire, qui vaut pour toutes les intelligences impartiales, qui répand les *idées* et ne connaît les personnes que dans la mesure où les idées, quand elles s'expriment, sont manifestement celles de quelqu'un.

Cette presse a été la terreur de tous les gouvernements despotiques. C'est elle qui depuis la Restauration jusqu'à nos jours, politique ou littéraire ou scientifique, souvent tout à la fois et par dessus tout éducatrice du peuple, a préparé l'avènement de la démocratie et a toujours tenu très haut le drapeau du vrai libéralisme.

C'est elle que l'on attaque en vain, mais que l'on ne peut dénigrer que dans l'ombre, car son œuvre se fait au grand jour et est trop manifestement belle pour que les souillures des haineux l'atteignent jamais.

C'est elle qui a vu nombre de grand esprits du XIXe siècle se vouer à sa prospérité et s'honorer d'une collaboration presque toujours gratuite.

Quand on la connaît, on sent bien qu'elle est une lime plus forte que le serpent qui essayerait de la mordre, une lime entre les mains de bons ouvriers qui travaillent à rompre des chaînes et à parachever l'œuvre de vaillants fondeurs.

Georges LOIRÉ.

EN CHINE

Départ de troupes françaises

Le général Voyron a annoncé le départ de la Chine, au mois de mai prochain, de 10.000 hommes de troupes françaises.

En ce qui concerne l'expédition franco-allemande à Pao-Ting-Fou, Li-Hung-Chang croit que les troupes chinoises ont été retirées de l'autre côté de la frontière.

La plupart des correspondants de journaux français et allemands sont rentrés aujourd'hui, estimant que l'expédition sera abandonnée.

Le vice-roi Tchang-Tchi-Tong a envoyé un télégramme conseillant à Hsi-Liang, le nouveau gouverneur du Hou-Pé, de retarder son départ pour ce poste. La nomination de Hsi-Liang, rapprochée de plusieurs autres nominations d'un caractère nettement xénophobe, est un sujet de vifs commentaires à Pékin.

Les ministres étrangers sont d'avis que les nominations faites en si grand nombre sont peu judicieuses. De leur côté, les missionnaires et la population civile considèrent qu'elles constituent un motif de danger pour l'avenir.

La nouvelle du prochain départ des troupes françaises provoque de l'appréhension parmi la population française. Ces craintes sont partagées à un plus haut degré encore par les convertis indigènes, qui informent leur prêtre qu'on les menace journellement du sort qui leur est réservé après le départ des étrangers.

Les Châtiments

Les ministres anglais, français, américain, hollandais, belge et italien, auxquels le règlement de la question des châtiments à infliger aux fonctionnaires provinciaux a été confié, ont présenté au corps diplomatique un rapport réclamant l'exécution de quatre nouveaux fonctionnaires et l'exil ou la dégradation de quatre-vingts autres. Le corps diplomatique a transmis les demandes aux pléniplotentiaires chinois.

Au Transvaal

Les démarches près de Botha

Les journaux publient une dépêche de Standerton, 22 avril, disant que Mme Botha, femme du général en chef Boer, qui s'était de nouveau rendue auprès de son mari, vient de revenir. Elle semble très confiante dans le résultat de son entrevue, et elle est repartie pour Prétoria afin d'en rendre compte à lord Kitchener. On croit qu'elle réussira finalement à faire accepter par les Boers les conditions offertes par lord Kitchener.

L'ESPRIT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Ne soyez pas esclaves des hommes. Ne souffrez pas que vos droits soient impunément foulés aux pieds.... Ne recevez point de bienfaits dont vous puissiez vous passer, et ne soyez ni parasites, ni flatteurs, ni (ce qui ne diffère du vice précédent que par un degré) mendiants.... Il semble indigne d'un homme de se courber et de s'humilier *devant un autre. Celui qui se fait ver, peut-il ensuite se plaindre d'être écrasé ?*

(KANT.)

INFORMATIONS

M. Delcassé à Pétersbourg

M. Delcassé est arrivé lundi à Pétersbourg. Il a été reçu à la gare par le marquis de Montebello et le personnel de l'ambassade de France.

Le conseiller du ministre des affaires étrangères, M. Derevitsks, chambellan, est venu le saluer au nom du comte Lamsdorff.

Les personnes présentes ont accueilli le ministre par les cris de : « Vive Delcassé ! Vive la France ! »

M. Delcassé a fait le lendemain une visite au comte de Lamsdorff. Il a reçu ensuite la visite de ce haut fonctionnaire.

Un dîner a eu lieu le soir à l'ambassade de France en l'honneur de M. Delcassé. Vingt-deux autres personnes étaient invitées.

Un cadeau du Czar

Le Czar Nicolas II a fait remettre officiellement, en son nom, à M. Alexandre Bessières, membre de la Société de géographie de Paris et de l'Institut sténographique de France, par l'ambassade de Russie à Paris, un splendide étui à cigarettes en or massif, orné de l'aigle impériale en relief semée de brillants avec fermoir constitué par une grosse pierre précieuse de la plus belle eau. Cet objet, d'une valeur inestimable, est offert à M. Alexandre Bessières en remercîment de sa carte de France en relief émaillée, avec noms de villes sténographiés sur points d'ivoire, qu'il offrit à L. M. I. le czar et la czarine en 1896, lors de leur passage à Paris.

Les biens de M. de Lur-Saluces

Le comte de Lur-Saluces, qui fut condamné par la Haute-cour à dix ans de bannissement, donnait à bail, au lendemain de sa condamnation, à sa belle-sœur, Mme de Lur-Saluces, née Clermont-Tonnerre, son domaine et ses forges d'Uza (Landes), moyennant un loyer annuel de 25,000 francs. L'administration des domaines réclame aujourd'hui résiliation de ce bail qu'elle soutient avoir été fait sans droit et pour soustraire les biens du condamné du séquestre dont ils avaient été frappés.

Mme de Lur-Saluces répond que cette demande ne saurait être accueillie, car l'arrêt de condamnation de M. de Lur-Saluces ne fut pas publié à Bordeaux comme il devait l'être.

L'affaire, appelée aujourd'hui, a été remise à trois semaines.

Un anarchiste arrêté

On annonce l'arrestation en Allemagne de l'anarchiste Romagnoli, qui s'était embarqué le 27 mars à Buenos-Ayres pour Brême, dans le but de tenter d'assassiner l'empereur d'Allemagne. La police ne connaît pas les autres anarchistes, désignés par le sort, pour commettre la même tentative.

Le suicide à la chaussette

On a fait beaucoup de plaisanteries plus ou moins malpropres, qui, toutes, roulaient sur un prosaïque mais utile objet de toilette : la chaussette. Qui aurait cru que le suicide « à la chaussette » pouvait devenir une réalité ? Un détenu de la Santé, Jules Ginge, cinquante-deux ans, a mis fin à ses jours dans sa cellule, dans des conditions peu ordinaires. Le malheureux ayant retiré une de ses chaussettes, se l'est enfoncée dans la gorge comme un tampon, après s'être bouché les narines avec deux tampons d'ouate.

Il a eu le courage d'attendre l'asphyxie, qui a été complète.

Catastrophe de chemin de fer

Dans la soirée de mardi, un très grave accident de chemin de fer s'est produit, sur la ligne de bifurcation de Toulouse à Bayonne, en gare de Portet-St-Simon.

Un train emportant plus de 500 voyageurs, des pélerins de l'Ariège, à destination de Lourdes, a été culbuté par une machine isolée.

Le choc a été des plus violents.

Il y a eu 2 morts et 50 blessés.

Le Régicide Bresci

On mande de Rome au *Rappel* :

« Bresci, le régicide, vient d'être subitement frappé d'aliénation mentale. La police italienne a fait tous les efforts possibles pour empêcher la divulgation de cette nouvelle, qui pourrait donner lieu à une enquête sur l'attitude des agents de l'autorité. Il paraît, en effet, aujourd'hui établi que c'est par suite de mauvais traitements que Bresci est devenu fou. »

Un épouvantable massacre

Ces jours derniers fut commis dans les environs de Chartres, un épouvantable massacre : un propriétaire le nommé Brière était trouvé blessé dans la cour de sa maison ; les cinq enfants de Brière étaient également assassinés.

Brière raconta qu'il avait été attaqué par plusieurs individus venus chez lui pour voler.

Après une enquête, Brière a été mis en état d'arrestation et écroué à la prison de Chartres ; il paraîtrait qu'il serait l'auteur de cet épouvantable crime ; Brière fortement épris d'une jeune femme de sa commune voulait l'épouser ; mais celle-ci prétendait bien accepter l'homme mais non les enfants.

Ce serait dit-on une charge écrasante contre Brière.

Une opération audacieuse

Le monde médical s'intéresse vivement à l'issue d'une opération qui vient d'être tentée et qui marquera dans les annales de la chirurgie. Elle a été accomplie par le docteur Niéters, chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Louis, sur un patient qui avait reçu un coup de poignard au cœur.

L'organe mis à nu et sorti de la cavité thoracique, le chirurgien procéda à la ligature de la plaie : puis, comme le malade avait cessé de respirer, on recourut à la respiration artificielle et on termina par des injections intraveineuses d'une solution de sel marin. Le blessé est toujours en vie, et on conserve l'espoir de le sauver.

Ces choses ne se font et ne se voient qu'en Amérique.

CHRONIQUE LOCALE

Adjudication

L'adjudication pour la réfection des amarrages du pont suspendu de Cajarc (sur la rivière du Lot), est fixée au 18 mai 1901, à 11 heures du matin à la Préfecture du Lot.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 11,000 francs.

Postes

Par arrêté de M. le Préfet, M. Bladou est nommé facteur rural à Lacapelle-Marival, en remplacement de M. Pruniet, mis à la retraite.

— M. Pradayrol est nommé facteur à Figeac (création d'emploi).

CAHORS

Ponts et chaussées

Depuis lundi a lieu, dans une des salles de la Préfecture, le concours pour l'emploi de conducteur des ponts et chaussées.

3 candidats prennent part à ce concours d'une durée de 12 jours,

Les vétérans des armées de terre et de mer

Nous rappelons que les membres de la 580e section de Cahors, sont invités à se réunir le dimanche 28 avril courant, dans une des salles de la mairie, pour entendre le compte rendu financier de l'année, donner leur approbation pour un vote aux nomination du conseil général d'administration et opérer le versement des cotisations du 2e trimestre de 1901.

Le Banquet pour la fête du drapeau a été fixé par la commission, au 5 mai prochain.

Les membres profiteront de cette réunion pour se faire inscrire et en verser le montant.

Une amende de 1 fr. sera appliquée à tout membre manquant sans motif valable.

LES LAÏCISATIONS

(*Suite*)

De la discussion du vœu Talou il ressort donc :

1° Que notre département est un des plus arriérés, sinon le plus arriéré au point de vue des laïcisations.

2° Qu'il y a encore à laïciser chez nous 54 écoles, alors que dans le Lot-et-Garonne, par exemple, il n'y en a plus que 4.

3° Que non seulement l'administration paraît avoir une certaine répugnance à appliquer la loi, mais que pour ne pas l'appliquer on ne recule devant aucune illégalité.

C'est ainsi qu'on maintient en fonctions une institutrice congréganiste qui, depuis longtemps, a dépassé l'âge de la retraite et qui *n'est pourvue d'aucun brevet*.

C'est ainsi qu'on... ignore que nombre d'institutrices congréganistes sont remplacées par des suppléantes non agréées et non diplômées.

Ce sont là des faits précis qu'on ne peut contester.

Nous prétendons qu'en agissant ainsi, l'administration fait une politique détestable dont l'unique résultat est d'entretenir dans le pays une déplorable agitation.

Il est certain, en effet, que l'agitation cesse au lendemain des laïcisations. Nous n'en voulons pour preuve que le calme complet et immédiat qui a suivi la laïcisation des écoles de garçons faite, dans la France entière, en trois années, de 1886 à 1889, sauf erreur.

Si l'administration se décidait donc à laïciser, sans retard, les 54 écoles congréganistes du Lot, il y aurait peut-être quelques mécontentements, mais elle aurait le mérite de supprimer en quelques mois, dans toute l'étendue du département, une agitation soigneusement entretenue par la réaction.

Nous avons donc raison de dire qu'en se prêtant à des atermoiements inconcevables, l'administration assume une responsabilité considérable et sert uniquement la cause de nos adversaires.

C'est bien l'avis de la majorité du Conseil général et de M. Vival en particulier. On s'en convaincra en lisant le discours éloquent qu'il a prononcé au sujet de la discussion du vœu Talou. Nous sommes heureux de le donner *in-extenso*.

On demande au Conseil général, a déclaré le député de Figeac, un vote politique, on l'invite à faire connaître sa pensée sur la question de la laïcisation, surtout sur la nécessité pour l'administration de presser cette laïcisation.

Je ne crois pas que nous ayons à émettre un vœu tendant à ce que le Parlement vote une loi à cet égard ; ce ne serait qu'un atermoiement bien inutile. Si nous voulons la laïcisation, nous n'avons qu'à la demander par un vote ferme, nous n'avons qu'à exprimer le vœu que l'administration laïcise les écoles qui sont encore dirigées par des congréganistes.

La pensée qui a dirigé le législateur et qui l'a incité à ne fixer aucun délai d'application de la loi de 1886, c'est qu'à ce moment aucun département de France n'était à même de laïciser ; il n'y avait pas d'écoles normales et on n'aurait pas trouvé le personnel nécessaire à cette laïcisation. Mais depuis la loi de 1886, tous les départements se sont mis en mesure d'avoir des écoles normales ; mais, alors que vous avez les éléments nécessaires pour procéder à la laïcisation, vous n'avez pas de places à offrir aux jeunes filles qui sortent de vos écoles.

Au point de vue politique, qui est plus élevé, vous partez de ce principe qu'il est extraordinaire de laisser l'éducation des jeunes filles entre les mains des congrégations ; mais la question serait résolue bien simplement en exprimant le vœu que l'administration laïcise les écoles de filles dans le plus bref délai.

Il y a ceci d'extraordinaire dans le département du Lot qu'alors qu'un arrondissement n'a presque pas eu de laïcisations, dans les autres au contraire, les administrations qui se sont succédé sont entrées largement dans cette voie, sans tenir compte des récriminations des populations, sans faire attention aux plaintes des municipalités républicaines dont parlait M. Rey ; elles n'ont pas fait attention à la question de savoir si les élections au Conseil général, au Conseil d'arrondissement ou si les élections générales étaient proches, et elles ont eu raison, parce qu'en fin de compte, lorsqu'un candidat se présente devant les électeurs, il est nécessaire qu'il puisse faire connaître sa pensée ; il n'est pas mauvais qu'à la veille des élections les électeurs sachent bien ce que pensent les élus qui les représenteront.

Quant à moi, je demande que le département du Lot, — alors que l'arrondissement que je représente a toutes ses écoles laïcisées moins deux — fasse pour les autres ce qui a été fait pour celles-là, je demande que toutes les écoles soient dirigées à l'unisson, sans nous préoccuper de la question de savoir si les écoles appartiennent ou non à la commune.

D'une façon générale, c'est une mauvaise affaire pour les communes que nous représentons que de ne pas les pousser à la laïcisation. M. Rey sait comme moi que les finances de l'Etat ne sont pas inépuisables, qu'il arrivera un moment où l'Etat ne pourra plus donner de subventions aux communes pour construire leurs maisons d'écoles. En retardant la laïcisation nous aurons fait une mauvaise affaire pour certaines communes, qui seront à un moment donné obligées de faire elles-mêmes les frais de contruction.

Aujourd'hui, elle ont encore la subvention de l'Etat et nous voyons que les ministres qui représentent certains départements, usent de leur présence au ministère pour laïciser le plus tôt possible ; ils font ainsi les affaires de leur département en même temps que les affaires générales.

Je crois donc qu'au point de vue financier comme au point de vue politique nous devons pousser l'administration à laïciser le plus tôt possible, sans nous préoccuper d'un délai que pourrait fixer la Chambre. Nous faisons ici œuvre de conseillers généraux et non de législateurs.

Nous espérons que la voix autorisée du député de Figeac sera entendue.

Nous n'ignorons pas que le rôle de l'administration n'est pas toujours commode et que les élus sont parfois difficiles à convaincre.

Nous savons, par exemple, que tel arrêté de laïcisation, pris par M. le Préfet, a dû être rapporté par ce dernier sur les instances d'un homme politique. Nous le déplorons, mais c'est peut-être là, de la part de M. le Préfet, une condescendance excessive. Qu'il soit convaincu, en tout cas, que les républicains du Lot lui sauront gré d'appliquer la loi dans le plus bref délai possible..... sans se laisser arrêter par la prétendue pénurie de personnel laïque. C'est là, en vérité, un argument sans valeur et qui ne mérite même pas l'examen.

Ah ! si M. Edgar Monteil était préfet du Lot !...

A. C.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

La Bibliothèque populaire de Cahors prend tous les jours une importance de plus en plus grande, et les services qu'elle rend à l'éducation générale ne peuvent être niés.

Le chiffre des livres lus pendant ces dernières années est là pour le prouver.

Les conséquences de ce développement imposent des devoirs aux commissions qui la dirigent.

Tout d'abord il est nécessaire de mettre le public au courant de certains faits déplorables. Tout le monde sait qu'afin de diminuer le plus possible les frais généraux, les abonnés étaient admis à prendre eux-mêmes les ouvrages dans les rayons. Grâce à ce système libéral, tout le monde pouvait s'introduire dans la salle, et chacun pouvait choisir les livres qui lui plaisaient.

Aussi à la fin de l'année fut constatée l'absence d'un certain nombre d'ouvrages qui n'étaient pas portés sur les registres de prêts. Ces ouvrages avaient été tout simplement dérobés par des personnes d'une délicatesse douteuse.

Leur nombre augmenta peu à peu et atteignit le chiffre de 129 l'an passé.

Il s'agissait principalement d'ouvrages techniques d'une valeur relativement élevée, et dont plusieurs avaient été donnés par l'Etat. Le préjudice ainsi porté à la bibliothèque s'éleva pour cette année à près de 500 fr.

C'était la disparition prochaine de la bibliothèque si l'on ne mettait promptement ordre à cet état de choses.

Aussi malgré les difficultés nombreuses, et le surcroit de travail et de temps perdu qu'ils allaient s'imposer, les membres de la commission directrice ont-ils décidé que dorénavant les abonnés ne prendraient plus eux-mêmes les ouvrages dans les rayons.

Les dispositions matérielles de la salle seront changées, et chaque abonné toujours porteur de sa carte, après avoir rendu l'ouvrage qu'il avait en lecture, devra désigner le numéro du nouveau volume choisi. Un des bibliothécaires bénévoles vient prendre ce volume et remettre l'ancien à sa place.

Afin de faciliter ce nouveau service, les abonnés devront, avant de venir, faire choix dans les catalogues d'une série de plusieurs livres, pour le cas, assez fréquent dans la pratique, où le premier serait en lecture.

Quant aux **sociétaires** — *sociétaires et non abonnés* — à la condition qu'ils viennent en personne choisir leurs livres, ils pourront les prendre eux-mêmes dans les rayons, mais à des heures différentes de celles des abonnés afin d'éviter l'encombrement.

Nous ne doutons pas que tout le monde comprenne la nécessité de cette réforme, la seule qui puisse mettre un terme à un état de choses qui aurait vite fait — s'il se prolongeait — d'anéantir la bibliothèque.

Déjà cette année les fonds disponibles seront à peu près entièrement absorbés par le remplacement des ouvrages dérobés, et il ne pourra en être acheté de neufs.

Les sociétaires qui veulent bien remplir gratuitement l'emploi de bibliothécaires bénévoles donnent leur temps et leur peine à l'œuvre commune, nous espérons que de leur côté les abonnés faciliteront leur tâche en se soumettant sans difficulté au nouveau règlement qui n'a été établi qu'après que plusieurs années d'expérience eurent démontré la nécessité d'une réforme.

H.

Conférences populaires

Aujourd'hui se tient à Figeac la réunion des instituteurs de tout le département du Lot, et M. Bouchor, toujours en quête d'activité à dépenser, doit profiter de l'occasion pour essayer de jeter au vent qui souffle sur le Causse, des semences qui germeront en moissons d'enthousiame dans les cœurs des meilleurs ouvriers de la République. Cela nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro mais nous ignorions alors que Cahors aurait le bonheur de posséder hier mercredi le « doux poète » de la « douce France ». Et cet hier n'a pas été un jour de repos ; l'infatigable apôtre, voulant « *bien* » vivre sa vie, a donné deux causeries successives aux élèves de nos écoles normales ; nous ignorons ce qui a été dit dans l'une, mais nous savons bien que dans l'autre l'impression a été forte et bonne. Normaliens et lycéens saluaient d'enthousiasme les faits et gestes du pur soldat républicain que fut la Tour d'Auvergne ; ils étaient heureux de voir les paroles de vérité de quelques-uns de leurs maîtres, hélas, pas de tous, glorieusement soulignées par le récit de Michelet et la diction claironnante de Bouchor.

Merci et courage à ce grand collaborateur d'un gouvernement de toujours plus de justice. Nous lui disons : au revoir.

Porte-monnaie perdu

Le 18 avril courant, une pauvre veuve, ayant plusieurs enfants, a perdu sur la route de Cras à Cahors un porte-monnaie, couleur grenat, renfermant 3 pièces de 10 fr., toute sa fortune.

La personne qui l'a trouvé est priée d'en informer le commissaire de police.

Accident

Un charcutier, nommé Henri, du village de Birouge (près Concots), a été hier victime d'un accident qui a failli lui être funeste.

Ayant pénétré dans l'écurie où était remisé son cheval qu'il venait harnacher, il passa trop près d'un autre cheval, qui se

---

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 168

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXIII

LE PETIT LÉOPARD DE FRANCE

— Tenez, monsieur Léon, je vous apporte un peu de glace.

Les yeux fatigués du malade se tournèrent vers elle avec gratitude; il essaya de parler, mais cet effort amena de nouveau une douleur interne qui le secoua avec une violence horrible de la tête aux pieds, et un filet d'écume rosée par le sang se répandit sur sa barbe brune.

Il n'y avait là personne pour le garder; on savait qu'il devait mourir, tôt ou tard dans la semaine... importait peu. Il était inutile comme soldat; bon à rien qu'à être jeté dans un trou... un peu de chaux pour hâter la dissolution, et tout serait fini pour lui.

Cigarette ne répondit pas un mot, mais elle tira du milieu de quelques feuilles de vigne un morceau de glace et le lui tendit.

Le contact de cette fraîcheur délicieuse par cette chaleur accablante calma momentanément les souffrances du malade, qui retomba sur son lit haletant, épuisé, mais soulagé.

Alors, par un mouvement plein de sollicitude, Cigarette s'accroupit sur le plancher et se mit à chanter d'un ton doux et triste, comme chanterait une fée sur le bord d'une feuille de nénuphar; elle fredonnait des quadrilles, des chansons de Béranger et des refrains de caserne, car elle n'en connaissait pas d'autres.

Mais sa voix était pure comme la voix d'une mésange au printemps, et le rythme de sa musique avait un son si doux et si argentin qu'il agissait comme un charme sur tous ces cerveaux ébranlés par la fièvre, sur toutes ces âmes torturées par la souffrance.

— Ah ! que c'est doux ! murmura le mourant; cela ressemble aux ruisseaux... aux oiseaux, au souffle du vent dans les feuilles.

Sans qu'il s'en rendît compte, le charme assoupissant de cette voix lui apporta le repos.

Cigarette continua de chanter, ne s'interrompant que pour lui donner un nouveau morceau de glace.

Le temps s'écoula et les premières ombres de l'après-midi se glissèrent sur le plancher.

De temps en temps, par les fenêtres ouvertes, un roulement confus et éloigné de tambours, le son d'une musique militaire, un écho des éclats de rire de la foule arrivait jusqu'à eux.

Puis la vivandière redressa tout à coup la tête et une nuance d'impatience s'étendit sur son visage expressif.

C'était jour de fête à Alger; des drapeaux et des bannières flottaient sur toutes les maisons; il y avait des courses et des manœuvres arabes, une revue des troupes par un général étranger ; toute la gaieté et toute l'animation qu'elle affectionnait débordaient en ce moment ; et elle savait d'avance que de bouche en bouche on se demanderait : Mais où donc est Cigarette ? Cigarette, la généralissime de l'Afrique ?

Cependant, elle ne bougeait pas ; quoique dans l'exubérance de sa vie elle aspirât à se trouver au milieu de cette foule tumultueuse, sur le dos d'un cheval du désert, sur la caisse d'un énorme tambour, grimpée sur le support en fer d'un réverbère élevé, debout sur un des canons que l'artillerie à cheval entraînait au galop, répondant par une volée d'argot aux brûlants hommages d'une centaine de soupirants ; buvant des liqueurs de toutes sortes, remplissant ses poches de bonbons offerts par de beaux officiers, faisant enfin tout ce qu'elle avait fait depuis qu'elle pouvait se rappeler son premier rataplan.

Elle ne bougeait pas.

Elle savait que pendant la fête ces lits de malades seraient plus abandonnés et moins surveillés que jamais.

Elle savait aussi que c'était pour cet homme qui mourait là du coup de lance d'un bédouin, qui lui avait traversé les poumons, que les objets d'ivoire, les croix et les statuettes avaient été vendus.

Et Cigarette avait fait plus que cela bien des fois pour ses enfants.

La journée s'écoula ; Léon Ramon était plus calme ; la glace et les chansons lui avaient procuré cette somnolence, à demi-rêveuse et relativement sans souffrance, qui était le seu soulagement qu'il pouvait attendre.

Toute la salle était plongée dans un calme profond; sur trois des lits, le drap avait été tiré sur le visage des dormeurs, qui s'étaient endormis du dernier sommeil depuis que le jour s'était levé.

Les ombres s'allongèrent, les heures se succédèrent ; Cigarette continuait à chanter par intervalles; toutes les fois qu'elle s'interrompait ainsi pour poser un linge mouillé sur le front brûlant du soldat ou pour l'assister avec douceur dans les crises qui arrachaient des caillots de sang de ses poumons, son visage s'animait d'un éclat qui ne provenait pas de la teinte chaude du soleil d'Afrique.

Ceux pui ont une connaissance approfondie des enfants de la France ont pu voir cet éclat dans la bataille ou dans une insurrection, se montrer dans toute sa beauté sur le jeune visage d'un conscrit ou d'un insurgé soulevant un camarade mourant, ou se précipitant en avant pour se faire tuer à la place d'un autre, ce visage qui un instant avant respirait l'ardeur et la colère redevenir gai et insouciant comme les refrains malicieux que ces lèvres de chanter.

Un pas résonna sur le parquet; elle leva les yeux et le blessé souleva ses paupières fatiguées sous lesquelles brilla un éclair de joie; Cecil venait de se pencher sur sa couche.

— Cher Léon ! Comment vous trouvez-vous ?

Se voix avait des accents d'une tendresse infinie.

(*A suivre*).

mit à ruer et atteignit d'un coup de pied le malheureux charcutier.

Henri reçut le coup en pleine figure, sous l'arcade sourcilière du côté gauche et sur le nez, ce qui provoqua une abondante hémorragie.

Conduit immédiatement à la pharmacie Fournié, il y reçut les premiers soins.

Son état est assez grave.

Echos de la cour d'assises

Aujourd'hui, le jeune Beyssen a été extrait de la prison de Cahors pour être conduit dans une maison de correction près de Montpellier, où il est condamné à rester jusqu'à l'âge de 20 ans.

Beyssen est, on s'en souvient, cet enfant de 14 ans qui fut complice de l'assassin Monty dans l'épouvantable crime de Montvalent.

Quant à Monty, le condamné à mort, il attend toujours dans la prison de Cahors l'heure de l'expiation suprême.

Tribunal correctionnel

Audience du 25 avril 1901

Laborie Marie, domestique chez M. David, employé des ponts et chaussées en retraite, à Cahors, est condamnée à 25 fr. d'amende (loi Bérenger), pour outrages envers un employé du recensement.

Quatre hommes Eugène, âgé de 55 ans, sans domicile fixe, est condamné à 30 fr. d'amende pour contravention à la police des chemins de fer.

Roldès Géraud, 50 ans, d'Aujols, pris en chasse le 21 janvier, dénonça au brigadier de gendarmerie de St-Géry, un nommé Malirat comme ayant également chassé.

Procès-verbal fut dressé contre Malirat.

Sur l'audience, Roldès nie avoir dénoncé Malirat.

Malirat nie avoir chassé.

Roldès est condamné à 3 mois de prison pour faux témoignage.

Malirat à 25 fr. d'amende pour délit de chasse.

Théâtre de Cahors

TOURNÉE CH. BARET

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est ce soir, jeudi que la troupe du théâtre Antoine, donnera sur la scène de notre théâtre une représentation de

LA FILLE ÉLISA

pièce en 3 actes de M. Ajalbert.

tirée du roman d'Edmond de Goncourt. **Mlle Eugénie Nau** remplira le rôle de *la Fille Elisa* qu'elle a créé à Paris ; **M. Mévisto** interprètera celui du *Défendeur* qu'il a joué au Théâtre-Antoine ; **M. Jarrier** celui du *Soldat Tanchon*, qu'il a joué au Théâtre-Antoine.

POIL DE CAROTTE

Comédie en un acte de M. Jules Renard

Mlle Eugénie Nau remplira le rôle de *Poil de Carotte* ; **M. Mévisto**, celui de M. *Lepic* ; les autres rôles par **Mme Rose-Thé et Mlle Marcelle Sartos.**

SUR LES TALUS

Pièce en un acte de M. Ajalbert

Jacques.... M. Kartal — Claire... Mlle Salvadora.

La Fille Elisa qui a été censurée il y a quelques années, puis autorisée, a obtenu et obtient partout un immense succès.

Les Cadurciens ne manqueront à cette représentation qui promet d'être des plus belles.

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME DES 25 ET 28 AVRIL 1901.

Allegro militaire,	Lehmann
La Grande Duchesse, (Ouvre)	Offenbach
Valse Bleue,	Margis
Rip-Rip, Fansie)	Planquette
Echo des Concerts, (quaille)	X.

De 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2. (*Allées Fénelon*)

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE maxima	TEMPÉRATURE minima	Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
24 Merc.	+ 21	+ 10	761.5	Couvert
25 Jeud.	+ 19	+ 14	760.5	Très-Couvert

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : *Variable.*

Dr HERBEAU.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 25 avril 1901

Décès

Griffel Marie, veuve Cabessut, 76 ans, sans profession, rue des Trois-Baudus.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Foire de Saint-Georges.* — A cause de sa coïncidence avec celles de Lacapelle et Asprières, la foire de mardi n'a pas été importante. Les affaires n'ont eu que peu d'animation, et les cours étaient les mêmes que ceux de la grande foire du 15 dernier.

Voici la mercuriale.

Blé de 15 fr. à 16 fr. l'hectolitre ; avoine, de 9 fr. à 9 fr. 50 ; maïs, de 16 fr. 25 à 16 fr. 50 ; haricots, de 20 à 22 fr.

Volaille, 70 c le demi kilo ; œufs, 0 fr. 55 la douzaine.

Chevreaux, de 3 à 4 fr. pièce.

Le miel se vendait de 1 à 1 fr. 20 le litre.

Les asperges avaient fait leur apparition ; mais vu leur petite quantité, elles n'avaient pas de cours régulier.

Transport de justice. — Comme nous l'avons annoncé, le parquet s'est transporté à Lunan en compagnie du docteur Brugel, pour procéder à l'autopsie du cadavre du malheureux Firmin Fabret, âgé de soixante-trois ans, charpentier, du hameau des Torouilles, qui selon la rumeur publique avait été empoisonné. Fabret le matin de sa mort l'aurait lui-même déclaré à un voisin qui se serait rendu chez lui pour s'enquérir de l'état de sa santé. L'autopsie, pratiquée par le docteur Brugel, n'a pas donné de résultats qui permettent de conclure à un empoisonnement. D'un autre côté, Fabret était reconnu non seulement comme maniaque, mais passait encore pour avoir un grain de folie.

Arrondissement de Gourdon

GRAMAT. — *Recensement.* — Voici les résultats du dénombrement de 1901 :

Gramat-ville, 1,782 habitants ; population éparse, 1,244. Total, 3,026.

En 1896, les chiffres étaient : pour Gramat, 1,777 ; les environs, 1,219. Total, 2,996.

Le relevé de l'état civil des cinq dernières années donne les chiffres suivants :

1896 : Naissances, 42 ; mariages, 22 ; décès, 88.

1897 : Naissances, 56 ; mariages, 16 ; décès, 83.

1898 : Naissances, 55 ; mariages, 10 ; décès, 81.

1899 : Naissances, 48 ; mariages, 13 ; décès, 85.

1900 : Naissances, 54 ; mariages, 25 ; décès, 80.

PADIRAC. — La Société du puits de Padirac, désireuse de satisfaire les visiteurs, est en train de faire installer la lumière électrique dans la merveilleuse grotte, qui a déjà attiré plus de cent-cinquante mille visiteurs.

Tout sera prêt pour que les touristes puissent profiter cette année de cet aménagement.

D'un autre côté, la jolie station thermale de Miers (Alvignac), va bientôt être dotée d'un tramway électrique qui fera le parcours de la gare de Rocamadour à Alvignac, et qui ne tardera pas à aller jusqu'à Padirac.

SAINT-GERMAIN. — *Foire.* — Notre foire a été favorisée par un assez beau temps. Le foirail était garni de bœufs et de brebis ; il s'est traité beaucoup d'affaires sur les moutons, avec une légère hausse.

LABASTIDE-MURAT. — *Marché.* — Notre marché de quinzaine, malgré la coïncidence avec la foire de Saint Germain, a été très approvisionné en grains.

Blé, les 80 litres, de 11,50 à 12 fr. ; maïs, de 10,50 à 11 fr. ; avoine, de 6,50 à 7 fr. ; pommes de terre, de 4 à 5 fr.

Chez nos voisins

VIVIÈS (Aveyron). — *Accident mortel.* — Le nommé Cyprien Latapie, charretier, conduisait une charrette chargée de pierres sur le chemin des allées, à Viviès, dont la pente est très forte.

Il était placé derrière le véhicule, lorsque, s'apercevant que son cheval obliquait à gauche, il courut à lui, mais au moment où il allait le saisir, il tomba au devant d'une roue qui passa sur son corps.

Il a été complètement écrasé et a succombé immédiatement.

MARVEJOLS (Lozère). — *Accident de montagne.* — Un groupe d'excursionnistes, parmi lesquels plusieurs abbés du séminaire de Mende et un photographe, s'étaient rendus dans la montagne pour prendre des vues, notamment celle de la belle cascade de Regourdef, située à cinq kilomètres de Marvejols. Désirant figurer dans la photographie, l'abbé Rouffiac, âgé de vingt ans, monta sur un rocher qui couronne l'abîme. Soudain, perdant l'équilibre, il tomba dans le vide, et ses camarades virent son corps, roulé par les eaux, bondir de roche en roche jusqu'au fond du précipice, où il s'abattit comme une masse.

En allant chercher le cadavre, la voiture versa, et le père de la victime se cassa une jambe, tandis qu'un ami était grièvement blessé.

Variétés

Eaux potables

Pour qu'une eau soit *potable* il faut que de l'emploi journalier qu'on en fait, comme boisson, il ne résulte aucun trouble dans notre économie.

On sait que toutes les eaux ne remplissent pas cette condition évidemment capitale. Les eaux sales ou nauséabondes en particulier apporteraient rapidement les désordres les plus graves dans notre organisme si un instinct de répugnance ne nous empêchait d'en faire usage. Souvent même des eaux limpides ou paraissant l'être, inodores, sans goût ou sans mauvais goût ne sont pas plus potables que des eaux sales.

Certaines eaux soit de source, soit de rivière soit de citerne ou de tout autre réservoir, paraissant très saines, très propres et qu'on trouve parfaitement agréables au goût peuvent, à la longue, engendrer des maladies fort dangereuses, par exemple : la *fièvre typhoïde*, *la dysentérie*, ou provoquer le développement de quelque grave infirmité comme la *gastrite*, le *goître*, etc.

On voit par là qu'il est de la plus haute importance pour un chacun de bien connaître les conditions que doit remplir une *eau potable*. La santé de toute une famille peut dépendre et dépend souvent de la qualité de l'eau dont elle fait usage comme boisson habituelle.

Avant de préciser les conditions que doit remplir une eau potable il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer succintement la nature et les principales propriétés de l'eau en général.

L'eau *pure* n'est pas un élément proprement dit comme le croyaient les anciens alchimistes. C'est à dire que ce n'est pas un corps simple impossible d'être décomposé en différents autres corps par un moyen connu.

Le célèbre chimiste Lavoisier a, le premier, bien établi que l'eau était un corps composé de deux gaz : l'*oxygène* et l'*hydrogène*, dans la proportion en poids de 8/9 d'oxygène et de 1/9 d'hydrogène.

Ainsi l'eau, qui à la température ordinaire de notre climat est parfaitement liquide, est un composé de deux corps qui sont gazeux dans les conditions ordinaires de température et de pression. On ne doit pas trouver ce fait extraordinaire car il est très fréquent en chimie.

Il est bien inutile d'insister sur la très grande importance du rôle de l'eau dans la vie animale et végétale et, peut-on aussi ajouter, dans la formation des minéraux ; mais nous ferons remarquer en passant que ses éléments constitutifs, l'oxygène et l'hydrogène, jouent aussi dans la nature un rôle de première importance.

L'oxygène, gaz incolore, inodore, insipide, dont l'étude des principales propriétés est encore due à Lavoisier, est en effet le corps le plus abondant qui existe. On le trouve à l'état de mélange dans l'air dont il est l'élément essentiel et à l'état de combinaison dans l'eau, dans l'écorce terrestre et dans toute matière animale et végétale. L'oxygène est le corps comburant par excellence : une allumette ne présentant plus que quelques points en ignition se rallume vivement aussitôt qu'on la plonge dans une atmosphère de ce gaz.

L'hydrogène au contraire est un gaz éminemment combustible. Il éteint une allumette enflammée plongée dans son milieu mais en revanche il s'enflamme lui-même très facilement En brûlant c'est-à-dire en se combinant avec l'oxygène de l'air il développe beaucoup de chaleur et produit de l'eau à l'état de vapeur. Le mélange d'oxygène et d'hydrogène fait même explosion au contact d'une flamme quelconque.

Cavendish, le premier, a étudié les principales propriétés de l'hydrogène gaz incolore, inodore, sans saveur et dont une propriété caractéristique est d'être le plus léger des corps connus : il pèse 14 fois et demi moins que l'air.

Enfin l'analyse et la synthèse prouvent que l'oxygène et l'hydrogène sont exclusivement les éléments constitutifs de l'eau pure.

(*A suivre*) IXE.

QUAND VOUS DOUTEZ,

Profitez toujours de l'expérience des autres.

MARTHE BECKER

La santé et la force données aux enfants par l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue, même quand les parents pensent qu'il n'y a plus aucun espoir pour la vie de leurs bébés, voilà certainement une des merveilles de notre époque. Si vous avez un enfant dont la santé semble être inquiétante et que vous doutiez quant au meilleur moyen de soigner le petit malade, nous vous suggérerons de faire l'essai de cette admirable préparation, afin de vous prouver à vous même son efficacité.

Nous avons en abondance des preuves comme la lettre suivante pour montrer comment l'Emulsion Scott rétablit promptement la santé.

Domène (Isère), 30 juillet 1898.

Messieurs. Au mois d'avril 1897, ma petite fille fut atteinte de la fièvre scarlatine compliquée d'angine. Elle avait été si affaiblie que son estomac ne pouvait plus digérer et le moindre effort qu'elle faisait pour manger lui donnait aussitôt de pénibles naussées.

Elle devint anémique au point que ses jambes ne pouvaient plus la soutenir, et tellement abattue qu'elle ne restait qu'assise ou couchée ; nous la voyions dépérir chaque jour.

En décembre dernier, elle eut une rechute d'angine ; j'essayai alors votre Emulsion Scott qu'elle accepta avec plaisir. Je fis prendre votre excellente préparation régulièrement à mon enfant, et, après l'absorption de quelques flacons, elle fut complétement guérie.

On peut dire que votre Emulsion Scott est le vrai sauveur de l'enfance ; aussi, je ne saurais trop vous exprimer ma gratitude, et je vous prie d'agréer, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. J. Becker.

On doit se rappeler que l'Emulsion Scott est composée suivant une formule non employée en aucun autre remède. L'Emulsion Scott combine l'huile de foie de morue, les hypophosphites de chaux et de soude et la glycérine sous une forme particulière spécialement appropriée aux besoins des malades en raison de son goût agréable et de la facilité avec laquelle on la digère. Ces agents reconstituants de premier ordre, ne peuvent, sous aucune forme autre que l'Emulsion Scott, être aussi efficacement employés. Les médecins rendent toujours à l'Emulsion Scott cette justice d'être la meilleure préparation d'huile de foie de morue qu'on puisse prendre. On peut toujours distinguer la véritable par notre marque de fabrique qui est sur l'enveloppe de chaque flacon authentique.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

BULLETIN FINANCIER

La physionomie de la Bourse s'est complétement modifiée d'un jour à l'autre, hier on était hésitant, aujourd'hui on est plein de confiance, les affaires ont été fort actives et les cours sont pour la plupart en hausse sensible.

On a parlé, pour justifier ce changement d'affaires importantes qui seraient émises sur notre place à bref délai.

Le 3 % s'est avancé de 101,25 à 101,52 ; le 3 1/2 % clôture à 102,90 et l'Amortissable à 99,95.

Le groupe des Etablissements de Crédit a été tout particulièrement actif. Le Crédit Foncier cote 650 ; le Comptoir National d'Escompte 579 ; le Crédit Lyonnais a passé de 1,036 à 1,055 et la Société Générale est demandée à 614 et 615.

Les Chemins n'ont donné lieu à aucune affaire à terme.

Nous retrouvons le Suez à 3,765.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure reprend le cours de 73 fr. ; l'Italien cote 96,35 ; le Portugais 25,55 ; le Russe 3 % 1891 est en hausse à 87 fr. ; le Turc D vaut 24,75 et la Banque Ottomane 553.

Les Actions de la Cie Urbaine d'Eclairage par le Gaz Acétylène sont recherchées à 162 et 163 fr.

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 64

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VIII

LE JUIF YACOPOULO

Le voilà qui frète un navire et qui va de port en port; partout on me connaissait, nulle part on ne m'avait vu. Tu pénètres ?

— J'attends la fin de ton récit.

— J'y arrive. Un jour, il apprend que, capturé par des pirates barbaresques, je suis devenu l'esclave d'un Juif, à Alger. Attends voir !

— J'attends.

— Un autre se serait découragé. Lui fait voile vers la ville où j'étais captif, il va trouver le dey : « Je viens chercher Hercule, qu'il lui fait. — Hercule ? répond l'autre, je connais ça ! — Hé oui ! c'est ce célèbre matelot que Jacob-Mussek, le richissime Juif, retient esclave. — Impossible de te satisfaire, mon bon. Va trouver Jacob. » Tu vois ?

— Non.

— Tu vas voir. Pontac va trouver Jacob : « Je viens cher Hercule, qu'il lui dit. — Quand tu couvrirais d'or la grande table de ma demeure, je ne me séparerais pas de ce précieux serviteur. » La moutarde commence à monter au nez de Pontac. — Il est Gascon, tu sais. — Il avait avec lui mon camarade Aimable. Tous deux se jettent sur Jacob qu'ils ligottent; ils s'emparent de ses trésors, font un paquet de tout, puis Pontac m'appelle : « Hé ! Hercule, viens donc. » J'arrive et nous regagnons le vaisseau, emportant mon ancien maître et son argent. Voilà comment je suis venu en Grèce avec mon officier, et pourquoi, lorsque je t'ai vu traiter si bien ce coreligionnaire de Mussek, tout à l'heure, j'ai pensé que je serais heureux de vider une outre de vin vieux dans ta société et celle de tes amis. Tu songes ?

Cette histoire était contée avec tant de gaieté, avec des inflexions de voix, des mines si drôles, que les Grecs éclatèrent de rire.

— Je n'irai pas voir si tout ce que tu me dis est vrai, fit Antonios.

— Té, pardi !

— Mais je déclare que tu es bien le plus aimable compagon que j'aie rencontré de ma vie.

— Tous de même, à Marseille !

— Et qu'il ne tient qu'à toi que nous allions sur l'heure voir si nos vins grecs augmenteront ta verve.

— Allons donc, cher ami, dont je ne sais pas le nom.

— Je m'appelle Antonios.

— Joli nom.

— Comme toi, je suis matelot. J'étais maître d'équipage de la *Proskrousis*, le brick du capitaine Empresterios.

— Comment dis-tu ?

— Le capitaine Empresterios.

— C'est bien cela, troun de l'air ! Ami Antonios, il y a une Providence pour les braves. Allons boire, je te ferai part, en même temps, d'une découverte étrange que j'aie faite, il n'y a pas dix heures, après être sorti de la ville pour des raisons que tu sauras.

Pendant que les nouveau amis s'en allaient, bras dessus bras dessous, Aimable Doucet, dominant de sa haute taille le petit Hercule Lefort, Antonios et les Grecs qui l'entouraient, Yacopoulo accablait sa femme de reproches.

— Tu n'y penses pas, femme ! Attirer l'attention sur nous, provoquer un scandale alors que nous avons tant d'intérêt à rester inaperçus.

— Mais il ne m'a pas donné la pièce d'or !

— C'est-à-dire que tu l'as laissé tomber.

— Je ne l'ai pas vue.

— Eh ! quand bien même, nous pouvions perdre à cette aventure plus qu'une pièce d'or. Tu ne fais rien qui vaille.

— Pourtant c'est moi qui ai acheté ces armes aux soldats turcs.

— Une bonne idée ! Avant que nous en ayons vendu la moitié, le général, qui en cherche partout, nous fera enlever celles-ci pour un prix dérisoire, et l'on se demandera peut-être comment nous nous les sommes procurées.

— Nous en avons déjà tiré plus qu'elles n'ont coûté.

— Oui, mais nous en retirerons aussi maints désagréments !

— Pour gagner de l'argent, on est bien forcé de s'y exposer. Toi qui parles si fort, crois-tu donc avoir imaginé une affaire si merveilleuse, avec cet approvisionnement d'olives et de riz que tu as amoncelé, tous ces temps-ci, dans la cave.

— Veux-tu te taire, langue empoisonnée ! Crie-le plus haut, que nous avons des réserves pour les jours de famine, afin qu'on nous les confisque. qu'on vienne fouiller chez nous et qu'on découvre cette sortie que j'ai pratiquée et qui nous fera gagner d'un seul coup plus qu'un bon commerce en dix ans !

— Que comptes-tu faire ?

— Tu le sauras toujours assez tôt, pour compromettre mes projets, avec tes sottises. Pour l'instant, il faut réparer la bévue. Tu vas prendre toutes les armes qui n'ont pas de valeur, celles qui ne sont pas ornées d'or ou d'argent, et tu les porteras au général. Tu prendras ce qu'il t'offrira.

— Mais il ne m'offrira pas grand'chose.

— Ça ne fai rien. Nous n'y perdrons pas et nous gagnerons la confiance des gens !

— Yacop, tu gaspilles notre bien !

— Obéis, stupide créature ! Veux-tu attendre qu'on vienne fouiller la maison et qu'on y trouve ce que nous avons ramassé ces temps-ci ?

Sarah blémit de peur et, sans discuter davantage, fit un paquet des quelques armes qui se trouvaient encore étalées devant la porte.

(*A suivre.*)

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6e. — Sommaire du 25 avril 1901.

Vsse Nacla : Chronique. — Amédée Delorme : La messe de mariage. — Mathilde Alamic : Norbert Dys (suite). — Henry Kistemaeckers : La Baronne des Saules (suite). — Alphonse Daudet : Premier voyage, premier mensonge (suite). Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jules Gros : L'homme fossile (suite), — Variétés.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7e. Sommaire du numéro 2300 du 27 avril 1901.

GRAVURES. — Paris : Les grands procès : L'affaire Vera-Gelo.

M. Emile Faguet, après sa réception à l'académie française. — M. et Mme Emile Loubet, arrivant au Grand Palais, pour le vernissage. — Le congrès international des Académies, à l'Institut : Le Dr Mommsen, à sa sortie de l'Institut. — Groupe des membres du congrès. — Exposition de l'Enfance (Petit Palais) : Portraits d'hommes célèbres, dans leur enfance : Le Roi Victor-Emmanuel, le Tsar Nicolas, le duc d'Aoste, M. D. Deschanel, Camille Saint-Saëns, Detaille, Casimir Périer, père, Casimir Périer, fils, Alexandre Dumas, M. Leygues.

Départements : Antibes : Le roi des Belges dans les jardins de l'Hôtel du cap. — Rencontre du Roi et de M. Waldeck-Rousseau, à la Gare.

Théâtre Illustré : Ambigu : Le Petit-muet.

Marine : Expériences du « Gustave Zédé » à Toulon.

Chine : Le palais de l'Impératrice, à Pékin.

Portraits (Nécrologie) : Mgr. Hacquart. — Le Général Gras.

Etudes Illustrées : Les allumettes ; Préparation de la pâte. — Groupe d'ouvrières. — Laboratoire en préparation. — Appareil pour mettre les allumettes en chassis. — Mise en caisse des tisons. — Le souffrage. — La mise en paquets. — Séchoirs, après la mise au phosphore. — Tonneaux des bois d'allumettes. — La mise en boîtes.

TEXTE. — Chroniques : * Courrier de Paris, par Ch. Clairville ; (illustrations de Testevuide) ; Théâtres, par H. Lemaire ; * Etudes illustrées : Les allumettes par Maurice Obéric ; La réception de M. Emile Faguet, à l'Académie, par L. Montarlot ; * Le congrès international des Académies, par L. de M. ; L'Exposition de l'Enfance, au Petit Palais : Portraits des hommes célèbres, par A. Borie ; Le Roi des Belges et M. Waldeck-Rousseau, à Antibes, par L. M., etc.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Semaine illustrée, par N. Nozeroz ; Sport, par A. Wimille, Courses, par Archiduc, Les Livres. par A. B.

Nouvelle : La Tour dorée, par Gustave Toudouze, illustrations de Léon Couturier.

Le numéro 50 centimes

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du no 17 (27 Avril 1901).

1o La Mission Hostains-d'Ollone, par le Capitaine d'Ollone.

2o A travers le monde : Souvenirs de Nouvelle-Zélande. — Séjour dans un Elevage de moutons. — Installation d'une ferme. — Etrange mode de signaler sa rentrée à la ferme. — Les villages Maoris. — Les Maoris et la photographie. Chasse au daim, par Gaston de Ségur.

3o Grandes courses de Terre et de Mer : L'Américain Baldwin au pôle Nord.

4o Parmi les races humaines : La dynastie Tartaremandchoue et le droit de succession au trône dans l'empire chinois, par G. Labadie-Lagrave (fin).

5o Livres et Cartes.

6o Conseils aux voyageurs : L'architecture des Oiseaux. — Les Terrassiers — Les Architectes de maison de plaisance. — Les Constructeurs de tumuli, par Henri Coupin (fin).

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6e.

SAINT-NICOLAS. — 22e année. — Sommaire du no 21 — du 25 avril 1901.

Au Jardin d'acclimatation, par Tante Nicole. — L'héritage du Fakir, par Eud. Dupuis. — Innocent malgré lui, par Meryem Cécyl. — Mousse et Zilette, par Magbert. — D'estoc et de taille, par Marthe Bertin. — Boite aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. — Concours, etc.

Illustrations de A. Bertrand, Edouard Zier Préjelan, Misti, A. Birch, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la **Gelée printanière** et l'**Oïdium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthracnose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

A CAHORS s'adresser à **M. DESPRÈS**, ingénieur Agent général de la Compagnie.

Tribunal de Commerce de Cahors

Suivant jugement rendu sur requête et dépot de bilan le vingt-trois avril 1901, le Tribunal de Commerce de Cahors a déclaré en état de liquidation judiciaire le sieur ARMENGAUD, minotier, domicilié à Cahors, rue Sainte Claire, no 60.

Nommé M. Raymond GALAUP, juge commissaire, et M. Paul Sers, liquidateur provisoire.

Pour extrait :

Le Greffier,
A. POULVEREL

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition industrielle et artistique de Montauban (1901)

A l'occasion de l'inauguration officielle du monument élevé à la mémoire des combattants et du grand concours musical, aura lieu à Montauban, durant *juillet et août* prochain, à la halle aux grains et sur son esplanade, une exposition industrielle et artistique qui recevra tous les produits de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de l'horticulture, les travaux scolaires et les Beaux-Arts.

En attendant l'installation des bureaux, s'adresser pour plus amples renseignements, par correspondance, à *M. le commissaire général de l'exposition industrielle et artistique, à la halle aux grains, Montauban.*

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er itinéraire : 1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e itinéraire : 1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lagmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Ber-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnerez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. no 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

10c En Vente partout 10c

La VRAIE MODE

Offre **GRATUITEMENT**

dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un *Patron découpé* grandeur naturelle

ET UN

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : *un an,* 6 francs ; *six mois,* 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, *directeur,* 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6e année)